

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 29 AVRIL 2021**

Destinataires :

Direction : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Anne-Claude BAGNOLINI (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier),
Stéphane SCHNEIDER

Membres suppléants : Patricia ACKERMANN, Marie-Paule DAUPEYROUX,
Dahbia THIEL

Représentant syndical : François SCHELLINGER

Secteurs Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives/Emploi
Secteur Santé, Pôle Patrimoine et Sécurité, Siège

Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Amaranthes, Les Capucines, Les Cigognes,
L'Ecluse, Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, Le Rhône, Le Touring,
Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle

Présents : Patricia ACKERMANN, Anne-Claude BAGNOLINI, Marie-Paule
DAUPEYROUX, Loïc RICHARD, François SCHELLINGER
Stéphane SCHNEIDER, Dahbia THIEL

Absent et excusé : Ali KHIDER

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 mars 2021
- 2) Vie de l'association
- 3) Tenue du registre unique du personnel et des stagiaires
- 4) Information et consultation sur la rupture conventionnelle d'un salarié protégé.
- 5) Divers.

1. Approbation du compte-rendu du C.S.E. du 25 mars 2021

Les membres valident le compte-rendu de la réunion du 25 mars 2021.

2. Vie de l'association

a) Ressources humaines

- Equipe des médiateurs Lutte Anti-Covid : embauche de Madame Marie WIOLAND, aide-soignante. Un recrutement reste à faire pour porter l'équipe à 8 personnes. Les tests et le travail de prévention ont débuté dans les résidences sociales.
- Monsieur Anis BANA est embauché, en CDD de 6 mois, en qualité d'assistant de gestion polyvalent sur le secteur de Vauban.
- Madame Eva BERTRAND sera embauchée à partir de fin aout, en tant qu'assistante de gestion au Ginkgo.
- Départ de Madame Audrey DAMINELLI FLOTAT, assistante sociale, qui a démissionné.

b) Aléos a été retenue par NEOLIA et PÔLE HABITAT pour assurer une MOUS relogement de 200 ménages sur Colmar. Cette mission se déroulera sur une période allant du 1^{ER} juin 2021 jusqu'au 31 décembre 2023. Deux travailleurs sociaux interviendront sur place. Il s'agira pour eux d'informer les locataires, d'identifier les besoins et les problématiques propres à chacun, de constituer une offre de relogement, d'accompagner le relogement et l'installation.

c) La recherche de bureaux se poursuit pour le SIE dans la mesure où la mairie de Colmar souhaite que nous quittions les locaux actuels.

d) La mission de Référente Santé de Mme TAVOLIERI sur le dispositif "Logement d'abord" est reconduite jusque fin 2022.

e) La journée pour l'ensemble des salariés pour l'analyse stratégique est reprogrammée au 15 juin 2021 à la salle des Fêtes d'Illzach à côté de l'Espace 110.

3) Tenue du registre unique du personnel et des stagiaires

Présentation par Madame STANTINA du registre des salariés entrants chez Aléos, registre obligatoire, non modifiable. Jusqu'à maintenant ce registre était manuscrit et Aléos souhaiterait l'informatiser avec l'accord du CSE. Le registre concernant les stagiaires restera sous forme manuscrite. Le CSE donne un avis favorable.

11

4) Consultation du CSE sur la rupture conventionnelle d'un salarié protégé

Le Président expose la demande de Madame Anne-Claude BAGNOLINI, Secrétaire du C.S.E., qui souhaite quitter l'association pour des motifs personnels, en signant une rupture conventionnelle.

Le Président est favorable à cette demande et remercie Madame BAGNOLINI pour toutes les années d'activité au sein du secteur Santé de l'association.

La proposition de rupture conventionnelle est soumise au vote.

Elle reçoit un avis favorable à l'unanimité des membres du C.S.E.

La rupture conventionnelle doit encore faire l'objet de l'avis de l'inspection du travail.

5) Divers

- Adaptation de l'accord d'intéressement à la crise
La situation est particulière en raison de la crise sanitaire ; sans surprise l'absentéisme a augmenté de 25% par rapport à 2019 (1628 heures entre mars et avril), ce qui pourrait pénaliser de nombreuses personnes compte tenu des modalités de calcul de l'intéressement. La Direction propose donc de neutraliser les mois de mars et d'avril 2020 afin de ramener les heures d'absence à 3826 heures, ce qui est conforme aux années précédentes.

Le CSE donne un avis favorable et salue cette décision de la Direction.

- Patricia ACKERMANN demande ce qu'il en sera des horaires des travailleurs sociaux dans les prochaines semaines ? Reviendra-t-on aux horaires d'avant la crise du Covid ou peut-on envisager de rester sur les horaires actuels, comme le demande certains travailleurs sociaux ? Peut-on envisager une discussion par secteur ?
Monsieur RICHARD répond que les horaires ont été modifiés temporairement pour tenir compte du couvre-feu à 19h00. Ils se réadapteront de la même manière avec la fin des restrictions. Par ailleurs les horaires de travail sont en adéquation avec les secteurs d'activités et les différents services aux publics.
- Monsieur RICHARD rappelle par ailleurs que la Direction fixe les horaires de travail conformément à ce qui figure dans les contrats de travail signés par les salariés au moment de leur embauche. Les aménagements peuvent être faits dans le but d'améliorer notre mission de service aux personnes vulnérables et non pas dans un souci de confort. Une trop grande diversité des horaires pourrait rendre difficile l'organisation des réunions collectives et le fonctionnement horizontal des différents secteurs.
- Patricia ACKERMANN demande quelques informations concernant Monsieur BARTHE.

Monsieur BARTHE est le réalisateur du documentaire réalisé pour les 70 ans d'Aleos.
Ce documentaire pourrait être diffusé en interne bien-sûr mais aussi en externe, sur différents supports.

Prochaine réunion du CSE le 27 mai 2021 14h à la Résidence sociale Les Romains

La Secrétaire de séance

Anne-Claude BAGNOLINI



Le Président du C.S.E.

Loïc RICHARD

